



La lettre de Madame le Maire

Taxes foncières, tarifs, vie sociale et culturelle : la Ville vous défend malgré la hausse du coût de la vie

Chères Juvisiennes, chers Juvisiens,

Que l'on soit célibataire ou en famille, étudiant, actif ou retraité, le mois de septembre se traduit par de nombreuses dépenses indispensables et souvent douloureuses pour le porte-monnaie. En cette rentrée scolaire, la Ville continue cependant d'être du côté de votre pouvoir d'achat.

Depuis 2014, la municipalité a fait le choix de conserver son taux d'impôt stable et de ne pas augmenter les tarifs des services publics. Notre Ville se projette aussi dans l'avenir en investissant dans des bâtiments publics comme la nouvelle école Simone Veil. Tout cela, nous le faisons grâce à notre bonne gestion de l'argent public et avec un recours parcimonieux à l'endettement : un record pour une ville de notre taille.

Pourtant, comme dans toutes les communes de France, les ménages propriétaires de leur logement viennent de recevoir un avis de taxe foncière affichant une hausse du montant à payer. Il est donc de mon devoir de vous informer en toute transparence des raisons de cette augmentation.

La taxe foncière est un impôt calculé par rapport à la valeur théorique d'un logement au cas où le propriétaire louerait celui-ci. La taxe foncière constitue la première ressource financière pour faire fonctionner la commune, mais sa mise en œuvre est partagée entre cette dernière et l'État.

Le Conseil municipal décide chaque année d'un taux à appliquer sur la valeur du logement appelée « base ». C'est ce taux communal sur lequel nous avons le pouvoir de décision et qui n'a pas varié ces dernières années, conformément à nos engagements. **Certaines Villes ont fait le choix**

d'augmenter le taux de leur taxe foncière en faisant peser leur mauvaise gestion sur les habitants : ce ne sera jamais notre choix !

Mais la valeur des logements est réévaluée chaque année par l'État en suivant le rythme de l'inflation. Pour l'année 2023, la loi a imposé une augmentation de cette base de l'ordre de 7,1% en raison du contexte économique.

Une autre raison pour laquelle votre taxe foncière a augmenté, c'est celle de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que l'Établissement Public Territorial Grand-Orly

Seine Bièvre, notre intercommunalité à qui incombe la responsabilité de collecter les déchets, a augmenté de manière considérable, malgré l'opposition ferme et systématique des élus de Juvisy.

C'est pourquoi le montant final de l'impôt foncier augmente mécaniquement sans que la Ville n'y soit pour quelque chose.

Il convient tout de même de préciser que cette hausse est en grande partie compensée par la suppression de la taxe d'habitation pour tous les ménages locataires comme propriétaires, ainsi que par la disparition de la « redevance télé ». Il s'agit là d'une économie de plusieurs centaines d'euros pour les ménages.

**Depuis 2014, la municipalité
a fait le choix de conserver son taux
d'impôt stable et de ne pas
augmenter les tarifs des services
publics.**

Chaque situation fiscale est naturellement différente et peut nécessiter une explication personnalisée. **Pour mieux comprendre le détail de votre avis de Taxe foncière, je me tiens à votre disposition par mail via : lemaire@mairie-juvisy.fr ou par téléphone au : 01 69 12 50 31.**

Partout où cela est possible, nous continuerons d'amortir le choc de la crise du coût de la vie. L'inflation que subit chacun d'entre nous dans son quotidien n'épargne pas la commune qui fait face à des charges importantes. Pour autant, cette année encore, les tarifs des services périscolaires comme la cantine n'augmenteront pas, et ce malgré l'envolée des prix alimentaires et de l'électricité pour la collectivité.

Autre bonne nouvelle, pour les familles dont les enfants fréquentent les services périscolaires comme la cantine mais aussi l'étude ou le centre de loisirs, ou bien pour ceux qui partent en vacances grâce aux séjours d'été enfants et ados, le calcul des tarifs se fera désormais au plus juste de leur situation financière. Cette nouvelle tarification évite les « effets de seuil » préjudiciables au budget familial. **Pour faire calculer votre taux personnalisé ou obtenir toutes les explications dont vous avez besoin, je vous invite à vous rapprocher de l'Espace Marianne, 25 Grande rue / 01 69 12 50 00.**

Être à vos côtés, c'est aussi penser aux plus vulnérables d'entre vous. Depuis 2020, nous avons renforcé les moyens et les actions du Centre Communal d'Action Sociale. Le contexte économique n'épargne personne: nous avons aussi multiplié par trois la subvention de l'association Saint-Vincent-de-Paul qui œuvre à nos côtés pour l'aide alimentaire des familles les plus en difficulté. Le Centre Communal d'Action Sociale propose également un éventail important d'aides et accompagne tous les jours de nombreuses familles. À cela il faut ajouter le soutien à l'autonomie des jeunes, la bourse aux permis, les chantiers citoyens, l'allocation étudiante... mais aussi l'accompagnement des jeunes ménages avec le plafonnement des tarifs des crèches municipales ou encore l'allocation d'aide au mode de garde privé. **Le Centre Communal d'Action Sociale et les services de la Ville sont à votre disposition pour vous les présenter et vous orienter à l'Espace Marianne, 25 Grande Rue/ 01 69 12 50 00.**

Enfin, être à vos côtés, c'est aussi vous proposer une ville active et dynamique, riche de rencontres qui rythmeront la vie locale jusqu'à l'été prochain. Grâce au soutien important de la collectivité, les lieux de spectacle et de culture vous accueillent à des tarifs très raisonnables. Nous restons aux côtés des associations qui continueront également de vous



proposer des rendez-vous festifs, sportifs et citoyens. Notre ville est ouverte au débat démocratique. L'actualité de Juvisy est riche car notre ville bouge. Notre préoccupation première est de vous informer, de vous concerter et de prendre en compte votre avis. Je pense notamment aux travaux de prolongement du tram T7 jusqu'à la gare de Juvisy, dont les opérations préparatoires suscitent de grandes inquiétudes. Vous connaissez ma détermination à défendre sans faiblir vos intérêts et l'intégrité de notre ville face à un chantier qui s'avère chaque jour un peu plus colossal voire dangereux. Conformément à mon engagement de tenir des échanges

réguliers, **je vous invite à nous retrouver le mardi 19 septembre, à partir de 19h, à l'espace Jean Lurçat pour une réunion publique consacrée aux études hydrogéologiques et aux travaux souterrains du parc de la Mairie.**

Enfin, être à vos côtés, c'est aussi vous proposer une Ville active et dynamique, riche de rencontres qui rythmeront la vie locale jusqu'à l'été prochain.

Enfin, je vous invite à noter la date de vos comités de quartier pour lesquels une invitation personnelle vous sera prochainement adressée :

- ▶ **Le Mardi 3 octobre, à 19h30, salle Albert Sarraut pour le quartier Plateau.**
- ▶ **Le Mercredi 4 octobre, à 19h30, salle Pidoux de la Maduère pour le Centre-ville.**
- ▶ **Le Jeudi 5 octobre, à 19h30, école Tomi Ungerer, pour le quartier Seine.**

Tous les élus de la municipalité se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée scolaire 2023/2024 et vous adressent leur plus sincère considération.

*Très sincèrement
Jamia Bentafek Reda*

Juvisy / GRAND PARIS